

VENTE DU TERRAIN DU CENTRE D'INTERPRETATION A LA CAVALERIE

DESCRIPTIF DU BIEN MIS EN VENTE

Localisation : Commune de La Cavalerie

Superficie : 43 037 m²

Situation cadastrale des parcelles :

YC9 (378 m² : landes 2), YC 10 (5930m² : terre 04 landes 1), YC 11 (446 m² : landes 1), YC 12 (4878 m² : landes 1), YC 101 (1465 m² : landes 1), YC 103 (440 m² : landes 1), YC 13 (323 m² : landes 1), YC 88 (1420 m² : terre 04), YC 8 (723 m² : landes 1), YC 5 (17548 m² : terre 2 et terre 3), YC 6 (1774 m² : landes 1), YC 106 (7712 m² : landes3)

Les terrains sont proches du bourg de La Cavalerie. L'ensemble es accessible par le chemin rural n°83 ou par la route départementale n°2277. Les parcelles YC 88, YC 8, YC 13 et YC 103 sont en nature de taillis (petits chênes du Causse). Les autres parcelles sont en nature de landes ou de terre conformément aux données cadastrales.

Situation locative : biens évalués libres

Urbanisme : situation

Sur le PLU de la Commune de La Cavalerie, la totalité de ces terrains est comprise dans le périmètre de la zone 1 AUT. Aux termes du règlement d'urbanisme la dite zone correspond : « au secteur de développement d'activités touristiques et principalement d'interprétation templier. Elle est destinée à l'urbanisation future à caractère de tourisme et de loisirs. »

Ainsi l'article 1 AUT 1 du même règlement interdit les constructions à usage industriel et leurs annexes et les constructions à usage de commerce artisanal et de bureaux en liaison avec une activité de tourisme.

Prix de vente selon l'estimation des domaines : 215 000 €

CONSULTATION

SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE TEMPLIER ET HOSPITALIER

Adresse : Place Bion Marlavagne 12100 MILLAU

Tel : 05 65 59 12 22 Fax : 05 65 60 63 24

Courriel : conservatoire.larzac@wanadoo.fr

PROCEDURE ADAPTEE (article 28 du CMP)

Objet de la consultation : Mise en vente du terrain

Le Syndicat Mixte du Conservatoire Larzac Templier et Hospitalier informe qu'il met en vente un terrain d'une superficie de 43 037 m² cadastré section YC n° 9 / 106 / 6 / 8 / 10 / 11 / 12 / 13 / 88 / 101 / 103 / 5 situé sur le territoire de la commune de La Cavalerie:

La vente sera confiée à une agence immobilière ou études notariales.

Les candidats intéressés par la présente consultation peuvent adresser leur offre établie selon le descriptif ci-dessous **avant le 16 mai à 12 heures**, soit par pli recommandé avec accusé de réception, soit remis contre récépissé à l'adresse indiquée ci-dessus, **sous enveloppe, portant la mention** :

« NE PAS OUVRIR : OFFRE DE VENTE TERRAIN DU SYNDICAT MIXTE DU
CONSERVATOIRE TEMPLIER ET HOSPITALIER A LA CAVALERIE »

La transmission des offres par voie électronique n'est pas autorisée.

Les offres devront être entièrement rédigées en langue française

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

- la valeur technique de l'offre : 60 %,
- le coût de la prestation : 40 %

Ne sont admis que les candidats présentant **des capacités techniques et financières suffisantes**. Toute offre incomplète sera écartée.

Eléments à fournir par les candidats pour analyser les critères de jugement des offres :

1- Critère de jugement « Valeur technique »

Le candidat devra fournir un document présentant les procédures et outils qu'il entend développer pour faciliter la concrétisation de la vente.

2- Critère de jugement «coût »

Le candidat devra indiquer précisément le taux de sa rémunération

En outre l'offre du candidat devra comporter l'attestation sur l'honneur au regard des articles 43 et 44 du Code des marchés publics dûment complétée et signée.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du 05 65 59 12 22

Date de mise en ligne de la présente consultation : jeudi 10 avril

